

Questions orales

le. Au contraire, notre gouvernement est le seul au Canada qui ait non seulement accepté le principe de la parité salariale, mais aussi effectué des versements rétroactifs à cet égard. Le différend qui existe, à l'heure actuelle, entre le gouvernement et le syndicat porte sur le fondement de ces versements.

Dans son budget, le ministre des Finances a fait savoir que, si le gouvernement perdait sa cause en 1993 et devait faire des versements rétroactifs, il ne les ferait que jusqu'à 1990. Le gouvernement fédéral continue de débours la somme extraordinaire de 80 millions de dollars par année pour satisfaire aux exigences en matière de parité salariale. En pleine période de compressions budgétaires importantes, il a effectué des versements rétroactifs totalisant 317 millions de dollars par année. En dépit des pressions extraordinaires qui s'exerçaient sur lui, il a prouvé ainsi qu'il considère cette affaire comme prioritaire. En faisant ces versements rétroactifs, il a montré son engagement envers la parité salariale.

Telle est la réalité. Notre gouvernement est le seul au Canada à avoir pris cet engagement financier.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Hier, nous avons appris que la Chambre de commerce de Montréal avait rendu public un important rapport économique qui reflétait le point de vue de plus de 100 représentants de grandes entreprises canadiennes et étrangères et qui révélait que le Canada avait perdu 400 000 emplois dans le secteur de la fabrication depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. Selon la Chambre de commerce, ces pertes d'emplois s'expliquent par la politique de maintien du dollar à un niveau élevé, l'Accord de libre-échange et les politiques contradictoires du gouvernement.

Le premier ministre suppléant va-t-il assumer ses responsabilités pour ce que la Chambre de commerce appelle la désindustrialisation du Canada et prendre des mesures pour déprécier le dollar, annuler l'Accord de libre-échange et abandonner le projet ridicule d'accord de libre-échange nord-américain?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): La réponse, c'est bien sûr que non, mada-

me la Présidente. Nous n'allons pas annuler l'Accord de libre-échange. En fait, nombre d'entreprises sont florissantes grâce au libre-échange, y compris dans ma propre circonscription. Le député pourrait peut-être venir à Brampton et visiter les compagnies qui doivent leur prospérité au libre-échange. Les habitants de ces secteurs me disent même que, sans le libre-échange, ils auraient eu plus de difficultés à traverser la dernière récession.

Tout le monde cherche un bouc émissaire quand on est en période de crise économique. La Chambre de commerce de Montréal ne fait pas exception. J'estime que nous devons maintenant concentrer nos efforts sur la formation, le recyclage et la restructuration afin que le Canada soit prêt à faire face à la concurrence d'ici la fin de la décennie et au XXI^e siècle. C'est ce que fait le gouvernement, je dois dire, en collaboration avec les provinces. Cette question a, en effet, été l'un des principaux sujets de discussion à la conférence des premiers ministres.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, le ministre dira bien ce qu'il voudra, mais il n'en reste pas moins que 100 porte-parole de grandes entreprises ont affirmé que l'une des principales causes de la désindustrialisation était l'accord de libre-échange canado-américain. Il est déplorable qu'il faille compter sur Ralph Nader pour que les représentants de la population canadienne comprennent en quoi consistent les 500 pages de l'accord de libre-échange nord-américain.

Je voudrais poser une question au ministre. Le gouvernement sait qu'il n'a reçu absolument aucun mandat de la part de la population canadienne pour signer un accord de libre-échange nord-américain avec les États-Unis et le Mexique. Il n'a pas de mandat. Fera-t-il la seule chose qui s'impose, soit ne signer aucune entente sans avoir d'abord l'autorisation de la population canadienne?

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Madame la Présidente, je pense que le député n'ignore pas qu'il y a eu beaucoup de consultations sur la question de l'accord de libre-échange nord-américain. Le Comité consultatif sur le commerce extérieur et les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur ont tenu des discussions à ce sujet. Nous avons tenu de vastes consultations auprès des provinces et de leur fonction publique, ce que nous allons continuer à faire.